

Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1901

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation5 p. (47v, 48r, 49v, 50r, 51r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54065>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 janvier 1901](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Marie Moret remercie Buridant pour sa lettre du 15 janvier 1901. Sur le compte du *Devoir* : Marie Moret a porté à 40 F les appointements de Buridant pour le mois de novembre 1900 ; le solde créditeur du compte est de 88,12 F. Elle demande des informations sur le règlement fait par elle à monsieur Hanquet, dont elle demande des nouvelles de la santé. Au sujet d'une facture de 31 F de monsieur E. Colin : elle souhaite que Buridant demande à monsieur Marchand si les travaux sur son landau effectués par E. Colin ont été exécutés, et le prie de solder la facture le cas échéant ; elle souhaite que Buridant s'informe auprès de monsieur Marchand, qui avait initialement nommé monsieur Lesage pour réaliser les réparations, si la peinture du landau doit être confiée à Lesage ou à E. Colin, et à quel prix elle serait faite ; elle joint 100 F à sa lettre. Elle signale à Buridant le changement d'adresse de deux bénéficiaires du service gratuit du *Devoir* : Ernest Lesigne au 46, avenue de Saint-Mandé à Paris, et *Le Moniteur spirite et magnétique*, autrefois au 74, rue Bosquet à Bruxelles, désormais au 83, rue des Saints-Pères à Paris. Elle demande à Buridant d'inscrire au service d'échange le journal *Le travail de la femme* au 34, rue Saint-Jean à Lyon. Elle le remercie pour l'envoi du « Mouvement des assurances » et de l'« État civil », et de la carte de monsieur Corbeau. Elle signale que le temps est superbe à Nîmes, transmet ses meilleures pensées à mesdames Louis, Roger et Allart et adresse à Buridant le souvenir de la famille Moret-Dallet et d'Auguste Fabre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Finances personnelles](#), [Météorologie](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Allart \[madame\]](#)
- [Colin, E. \[monsieur\]](#)
- [Corbeau, Charles \(1814-1905\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Hanquet, Alfred](#)
- [Lesage \[monsieur\]](#)
- [Lesigne, Ernest \(1850-1928\)](#)
- [Le Travail de la femme et de la jeune fille \(Lyon, 1901-1922\)](#)
- [Louis, Eugénie \(1867-\)](#)
- [Marchand \[monsieur\]](#)
- [Moniteur spirite et magnétique \(Bruxelles, Paris, 1877-19..\)](#)
- [Roger \[madame\]](#)

Lieux cités

- [34, rue Saint-Jean, Lyon \(Rhône\)](#)
- [46, avenue de Saint-Mandé, Paris](#)
- [74, rue Bosquet, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [83, rue des Saints-Pères, Paris](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

54
Limer 18 Janvier 1901

Mon cher Burdant.

Je vous confirme ma lettre du 16^e et
vous accueille réception de la votre du 15. Bien
reçu tout ce que vous y mentionnez à propos
de nous.

J'ai reporté les écritures de notre compte
et mis à 40 fr. votre mois de Novembre.
Nous faisons gentiment les choses entre nous,
c'est un plaisir pour moi de me faire confier
autrement avec vous.

C'est donc un solde créditeur de
45 fr. 12 au lieu de 96.12 que j'ai
pris de vous.

Je ne me rappelle pas du tout
comment a été régi ce que je devais
à Lanquet, je n'en sais mal sur
votre compte. Soyez assez bon pour
me renseigner là-dessus dans
une prochaine lettre et ne déclinez
pas l'après, votre temps est bien
occupé. En même temps vous nous

Demandez des nouvelles de l'ancien homme? A l'occasion, présentez-lui s'il vous plaît notre cordial souvenir.

— Je vous renvoie sous ce p'ti lit facture à L. Colin. Je ne me rappelais pas que j'aurais laissé cette utte de 31 fr. Si tous les objets mentionnés en facture sont probablement exacts, en facture sont probablement exacts, mais je n'en sais rien. Voici donc ce que je vous prie de bien vouloir faire:

Demandez à M. Marckans (qui a été au court & c'est l'ami mon landau à M. L. Colin pour y faire faire les traverses susdites) si les barreaux ont été escatés tel qu'ils sont portés sur le facture; et ce uniquement pour solder la facture en mon nom et le faire acquitter, si tout est conforme.

Hors je crois à propos de nous signaler ce petit point:

Puis que vous soumettez - vous que je vous
ai dit que M. Marchand me avait signalé
que le lardau est à repandre. Or lorsqu'il
a posé cette question en votre absence
de mon dépôt de Guise, il m'a demandé
si que je confirrais le lardau pour cela ?

J'ai répondu : " Mais je ne sais le nom
d'aucun catouche à Guise. Je ne sais
si il y en a un ou plusieurs ; ~~quel~~
c'est à vous de me indiquer avec quel
vous êtes en relation "

Il m'a alors porté à M.
Lesage. (Je l'ai sur une note)

En présence de la facture de M. & Cie,
je conclus que Marchand a eu quelque
motif pour me indiquer Lesage et non
Cérou.

En questionnant Marchand sur la
facture, recueillis donc lui demander
auquel des deux il voulait bien se confier
le lardau pour la peinture ? Je
n'avais pas à aller ~~plus~~ à une maison
à une autre, & en apparence sans
motif.

Je vous fais bien plaisir -
avant de venir céder pour la peinture
de bordure - combien le travail me
coûtera, crééeé en bonnes conditions ?
Vous êtes bien gentil d'indiquer
ce point pour moi, si possible.

Et comme le règlement de la facture
d'atelier ne vous laisserait plus en-
mains à mon compte qu'une cin-
quantaine de francs, je vous envoie
en joignant cent francs.

— H. Ernest Designe — un de nos services
gratuits — est change d'adresse. Il
demeure maintenant

46 avenue de Saint Mandé Paris 12^e

Prenez en note au registre s'il vous plaît.
autre changement d'adresse :

Le Méridien spirit et magnétique
(qui occupait 74 rue des Petits-Champs)
parait délocalisé :
83 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

— Partez aux ventes d'échange :

"Le travail de la femme", rue Saint-Jean,
34 - Lyon

(Je l'aurais de mon côté)

— Nous ne nous avions envoyé le Mout. des assurances
et l'état-civil; et aussi la carte de M. Carreau.

Le temps est superbe ici aussi; à peine
un peu de gelée blanche la nuit.
La santé est bonne. Que d'en soit de
même pour tous les deux !

Nos meilleures pensées, s'il vous plaît,
aux personnes habituelles Mardonnes
Louis, Roger, Allart

Toute la famille y compris Monsieur
Fabre envie à tous et aux vôtres,
mère cher Régardant son affection
souvenir

— Marie Gadim